Echafaudages roulants : montage, démontage, utilisation et vérification journalière

Durée : 1 jour (7 heures)

Public concerné :
- Toute personne appelée à monter, vérifier (selon l'arrêté du 21 décembre 2004), utiliser et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice technique du fabricant.

Effectif :
- 10 participants au maximum

Prérequis :
- Français : lu, écrit, parlé (nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant : textes, schémas et plans)
- Aptitude médicale aux risques de chute de hauteur sans restriction au port de charges.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :
- Formateur sélectionné pour ses compétences techniques et pédagogiques
- Formation présentielle alternant apports théoriques et mises en situations pratiques
- Lien de téléchargement du support de formation remis à chaque participant.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action de formation et d'appréciation des résultats :
- Signature de feuilles d'émargement contresignées par le formateur
- Evaluation individuelle théorique et pratique
- Evaluation de la qualité de la formation par le stagiaire à l'issue de l'action
- Formation sanctionnée par la remise d'une attestation de formation.

Objectifs :
- Prendre conscience des risques de chute
- Monter et démonter un échafaudage roulant en toute sécurité
- Réaliser la vérification à la mise en service et la vérification journalière d'un échafaudage roulant
- Connaître les limites d'utilisation d'un échafaudage roulant.

A noter : cette formation ne vous permet pas de bénéficier des aides accordées par la CARSAT.

Contenu pédagogique :

■ Réglementation de base :
- Présentation de la réglementation du travail en hauteur
- Sensibilisation à l'importance et à la gravité des chutes au travail
- Rappel de la prépondérance des protections collectives
- Connaissance des équipements de protection individuelle.

■ Réglementation sur les échafaudages roulant : la recommandation R457
- L'importance de la formation
- Comprendre la notice du fabricant
- Examen d'adéquation
- Examen de montage
- Examen de l'état de conservation.

■ Montage et vérification d'un échafaudage roulant : Théorie
- Comprendre la notice du fabricant du matériel utilisé
- Les différents types de matériel et leurs fonctions
- Consigner le résultat de ses vérifications
- Connaître et faire connaître les consignes de sécurité.

■ Montage et vérification d'un échafaudage roulant : Pratique
- Vérifier que le matériel prévu est adapté
- Effectuer l'examen de l'état de conservation
- Maîtriser les opérations de montage, déplacement et démontage en sécurité de l'échafaudage roulant suivant la notice du fabricant
- Effectuer l'examen de montage et d'installation ; vérifier la conformité du montage par rapport à la notice du fabricant
- Réaliser la vérification journalière.